

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 19 décembre 2024**

**Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL**

Nombre de membres en exercice : 37  
Nombre de membres présents : 37  
Absents excusés : 00

Date de convocation : 12/12/2024

**Délibération N° D-2024-1912-12**

Membres présents : 37 membres

Mesdames KRAEMER Anne-Marie, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BOEHLER Denise, HALTER Estelle, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, HABER Alain, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, HELLER Jean-Luc, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, WAGNER Jacky, FRIESS Rémy, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, WEISS Henri, EHRHART Mathieu.

Madame BERBACH Gisèle a donné pouvoir à Monsieur Gaston BURGER pour voter en son nom.  
Madame BAUER Liliane a donné pouvoir à Monsieur André JACOB pour voter en son nom.

**Objet : Demande de subvention en vue de la production d'un film promotionnel pour l'Office de tourisme intercommunal**

Le Président rappelle aux membres du Conseil que depuis son ouverture au sein du Pôle culturel de Truchtersheim en 2017, l'Office de tourisme intercommunal propose aux usagers de ce lieu la projection d'un film promotionnel du territoire. Cet espace particulier offre une projection immersive et prenante, grâce à un système de diffusion à 180°.

Au bout de 7 années de vie, il apparaît indispensable de repenser complètement le dispositif pour en faire la plus belle des cartes de visite de la destination « Le Beau Jardin », d'autant plus que le territoire d'intervention de l'Office de tourisme s'est élargi dans l'intervalle à la Communauté de communes du Pays de la Zorn.

Le Président propose donc de produire un nouveau film promotionnel du territoire, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de la Zorn, et d'en confier la réalisation à la société Les Films de l'Europe. Il indique que le coût de réalisation de ce film est fixé à 41 191,00 € HT.

Il précise en outre que le projet pourrait faire l'objet d'un financement de la part de la Collectivité Européenne d'Alsace, dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt intitulé « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité ». Une subvention de 40% sur le montant HT du projet pourrait ainsi être obtenue. Le reste à charge sera répartie entre les deux communautés de communes en fonction de la population.

Le plan de financement de l'opération est donc le suivant :

<b>RECETTES</b>	
Collectivité européenne d'Alsace (40%)	16 476,00 €
Office de tourisme Le Beau Jardin	3 000,00 €
CC du Pays de la Zorn	8 816,00 €
CC du Kochersberg	12 899,00 €
<b>Total</b>	<b>41 191,00 €</b>

Abscrite de réception en préfecture  
067-200034635-20241219-D-2024-1912-12-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

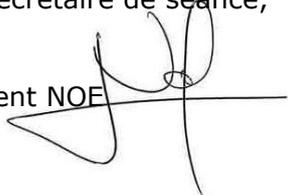
Au terme de ces explications, Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **approuve** la réalisation de ce projet et confie la production de ce film promotionnel à la société Les Films de l'Europe pour un montant de 41 191,00 € HT,
- **autorise** le Président à solliciter la Collectivité européenne d'Alsace pour un financement à hauteur de 40% du projet dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt intitulé « investissements territoriaux dédiés au tourisme de proximité »,
- **autorise** le Président à solliciter la Région Grand Est pour un financement complémentaire,
- **autorise** le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait à Truchtersheim, le 20 décembre 2024

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOE



Le Président,

Justin VOGEL

